

Cycle 2020 - 2021 : L'aménageur au coeur d'injonctions contradictoires, comment résoudre l'équation ?

3ème journée : Quelle part commune défendre en aménagement ?

Jeudi 1^{er} juillet 2021 – Cité Universitaire Internationale, Paris 14

=> [Lien vers le formulaire pour s'inscrire à la journée avant le 16 juin 2021.](#)

PROGRAMME

Matinée plénière : 9h - 12h30

9h30 - 9h45 : Ouverture par les co-présidents du RNA, Aude DEBREIL (directrice générale de l'EPA Sénart) et Nicolas GRAVIT (directeur d'Eiffage aménagement). Remise du rapport annuel.

9h45 - 10h : Intervention d'Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement et de l'aménagement (sous réserve).

10h - 10h45 - Séquence 1 - Le genre et la ville

Pourquoi et comment les collectivités agissent pour rendre la ville plus égalitaire entre hommes et femmes ? Quelles démarches innovantes ont été entreprises, notamment en matière de conception et de réalisation des espaces publics, des équipements, des programmes d'habitat ? Quels en sont les premiers enseignements, les bonnes pratiques inspirantes pour les aménageurs ? Quelles attentes vis-à-vis des aménageurs se développent ? Est-ce que ces démarches amènent à sur-déterminer l'aménagement et à figer les usages a priori, avec une part pour chacun ?

Animatrice : Anne FRAISSE, directrice générale, Urbain des Bois.

Intervenantes :

- Chris BLACHE, Genre et Ville ;
- Céline POUSSE, directrice du renouvellement urbain, Villiers-Le-Bel ;
- Hélène CHOUFFE, directrice de la maîtrise d'ouvrage, OPH Val d'Oise Habitat.

10h45 - 11h30 - Séquence 2 - Concilier ville et sécurité

Depuis la réforme des études de sécurité publique, comment les pratiques des aménageurs ont évolué en matière de sécurité ? Quelles pratiques sont désormais intégrées sans difficultés dans la conception des projets ? Lesquelles font encore régulièrement débat avec les services de police et pourquoi ? A quelles contradictions l'aménageur est-il confronté, sur quoi et comment arbitre-t-il au mieux pour concilier les objectifs de sécurité avec les autres objectifs de la fabrique urbaine ?

Animatrice : Bénédicte CROZON, directeur général adjoint, Ville et Projet, Nexity.

Avec les témoignages de :

- Laurent SKARNIAK, adjoint au chef de service opérationnel de prévention situationnelle, DTPP, préfecture de police ;
- Tom GARNIER, directeur du pôle urbain, Chronos Conseil ;
- Camille VIELHESCAZE, directeur général, SPLA-in Grand Paris Sud Aménagement.

11h30 - 12h30 - Séquence 3 : Logement et hébergement des publics les plus fragiles : Où et comment les développer ? Comment insérer ces publics ? Comment financer et monter ces opérations ?

Animateur : Olivier AUBIER, directeur des quartiers anciens et de l'habitat privé, Citallios.

Avec les témoignages de :

- **Gabriel SIBILLE, directeur développement et aménagement, Est Métropole Habitat ;**
- **Yves AUBRY, directeur, Une famille, 1 Toit 44 ;**
- **Mailys CANTZLER, président, Homnia.**

12h30 – 14h : Pause - Déjeuner sur place.

Après-midi : 14h - 16h30

Trois groupes de travail se réuniront en simultané pour approfondir le thème de la journée.

GT1 - Thème 2021 : Quels fondamentaux défendre en aménagement ?

Groupe piloté par Anne Blondeau (DGA - Citallios) et Benoit Gerardin (Directeur Régional - Linkcity)

Séance du 1^{er} juillet : Santé et (dé)mobilité : quels enseignements post-covid ? Ou comment la crise sanitaire réinterroge notre rapport à la mobilité et ses impacts sur la santé ?

Santé et mobilité tissent de nombreux liens dont la plupart se manifestent sur l'espace public et au cœur des opérations d'aménagement. D'un côté, la mobilité active fait partie des déterminants de santé importants et, de l'autre, les transports motorisés ont de nombreux impacts sur la santé humaine (pollution de l'air, bruit, accidents de la route, sédentarité). Dès lors que le lien entre mobilité et diffusion du virus a été mis en évidence, la crise sanitaire a bousculé nos modes de vie hyper-mobiles et limitant très fortement la mobilité à tous les niveaux.

Dans quelle mesure la crise sanitaire va-t-elle faire évoluer durablement notre rapport à la mobilité ? Avec quelles conséquences sur les déterminants de santé ? Quels impacts pour les projets d'aménagement et les différents acteurs ?

Avec les témoignages de :

- **Emmanuelle DURANDAU, secrétaire permanent adjoint, PUCA ;**
- **Bertrand DEBOUDT, Cerema ;**
- **Sébastien MARREC, chercheur, agence de mobilité Ville de Paris ;**
- **Florian LE VILLAIN, consultant politiques et urbanisme cyclables ;**
- **Valérie FAUCHEUX, adjointe à la mobilité, ville de Rennes ;**
- **Geoffrey BEGON, adjoint aux mobilités urbaines, ville de Laval ;**
- **Anne-Sylvie DECORTE, responsable du pôle Union, SEM Ville Renouvelée.**

GT2 - Thème 2021 : Quels renouvellements de la filière aménagement ?

Groupe piloté par Anne Fraisse (DG, Urbain des Bois) et José-Michael Chenu (Vinci Développement Urbain et vice-président d'EGF BTP)

La ville du vivre ensemble : comment intégrer les publics en difficulté ? La place du travail et de la formation dans la constitution d'une ville inclusive et accessible à tous

Le groupe de travail s'interrogera sur l'égalité d'accès des citoyens à la ville. Les situations de précarité rencontrées ont nécessairement des conséquences en matière d'accès au logement, aux services, et à la ville d'une manière générale. Comment les porteurs de projet peuvent-ils prendre en compte ces publics en difficulté ? Avec quels moyens ? Quels acteurs mobiliser ?

Avec les témoignages de :

- Agnès THOUVENOT 1ère adjointe à la transition écologique, l'urbanisme, l'habitat et la ville durable de Villeurbanne ;
- Bertrand FOUCHER, président d'Emerjean (Territoire 0 chômeur) ;
- Isabelle FERRER, adjointe au maire de Toulouse, présidente de Toulouse Métropole Emploi et secrétaire générale de la FRTP ;
- Arnaud HABERT, directeur de Vinci Insertion Emploi (clauses d'insertion dans les marchés publics de travaux) ;
- une école de la seconde chance.

GT3 - Thème 2021 : Comment utiliser les cadres de travail coopératifs et juridiques ?

Groupe piloté par Olivier Toubiana (Responsable du département Aménagement - Fédération des EPL) et Romuald Prieur-Laurent (Directeur juridique, UNAM)

Séance du 1^{er} juillet : Faire vivre la ville et le territoire serviciels dans la durée : Quels cadres juridiques ? Quels écosystèmes d'acteurs ? Quels modèles de gouvernance et de financement ?

Les projets d'aménagement contribuent depuis longtemps à créer des services et des équipements partagés. Aujourd'hui, les modes de faire la ville et le territoire serviciels évoluent profondément. Des conciergeries, des espaces de co-working, des jardins, du compostage s'expérimentent sous des formes hybrides, marchandes ou non, bénéficiant parfois aux populations au-delà des propriétaires / des occupants de l'immeuble. Quels rôles des acteurs de l'aménagement aux 3 étapes-clés : (1) la programmation et la conception, (2) la mise en place des services, (3) leur gestion dans la durée ? Jusqu'où l'aménageur met-il le curseur ? L'ASL - association syndicale libre – est-elle l'outil idéal ? Quels écosystèmes d'acteurs faut-il pour pérenniser les services inaugurés ? Quels modèles économiques permettent de fournir des services urbains ?

Avec les témoignages de :

- Jérôme BANDERIER, gérant, ATOL Terrain ;
- Me Gilles APCHER, avocat ;
- Cédric LEFEUVRE, président, Cabinet Lefeuvre Immobilier ;
- David MEYNARD, directeur du développement, Récipro-Cité ;
- Marc PASCAL, gérant, Pistyles.

[=> Lien vers le formulaire pour s'inscrire à la journée avant le 16 juin 2021.](#)

Les journées du RNA sont organisées par la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), avec le soutien technique du CEREMA, sous la direction des membres aménageurs du comité directeur du RNA.

*Chaque journée est financée par le ministère et par des membres du réseau, qui soutiennent tour à tour financièrement l'organisation des rencontres. Les journées peuvent ainsi bénéficier gratuitement à tous les publics de la filière.
Cette journée est financée par le ministère en charge de l'aménagement.*

L'ensemble des productions du réseau sont en ligne : www.reseanationalamenageurs.logement.gouv.fr

